

Option Latin en Quatrième et Cinquième

Cette option est ouverte aux élèves l'ayant déjà suivie en Deuxième et Troisième, ou venant d'une autre école avec un niveau équivalent.

a) Contenus-Thèmes :

Ce cours se propose de consolider la connaissance du latin, tant du point de vue linguistique que littéraire, artistique et culturel.

Le latin est lié à la langue maternelle ; il présente les convergences avec les langues modernes, que ce soit dans le système linguistique, par exemple pour le perfectum et le passé composé ; ou dans les situations économiques, sociales et politiques. Il permet aussi une utilisation ponctuelle d'internet, pour des recherches (présentations, exposition, travaux de groupes) sur les ressources de l'univers romain et de l'Antiquité. Il insiste sur tout ce que le monde d'aujourd'hui en a conservé, sur les fondements de la société actuelle, à partir de recherches sur les fouilles, les cités antiques, les flux de commerces, la conception de l'architecture, les villes d'échanges commerciaux et culturels.

Il habitue à l'élève de se décentrer, de se confronter avec ce qui s'est passé auparavant, de s'y projeter, pour développer et conforter une réflexion citoyenne et européenne. Il suggère l'interdisciplinarité avec l'histoire, l'art, la littérature, la philosophie, les langues, l'économie. Il prépare aux études supérieures de littérature, histoire, droit, mais aussi scientifiques, de mathématique et physique, biologie.

b) Programme en vigueur :

A partir de la consolidation de son apprentissage (lecture expressive, champs notionnels, connaissance chronologique des grands événements du monde romain, et de régions comme l'Afrique romaine), l'élève pourra lire et comprendre des textes simples, variés, des inscriptions et textes scientifiques. Il pourra écrire en latin des textes courts (dialogues, messages, lettres), en réinvestissant le vocabulaire dans des réalités quotidiennes, contemporaines.

Il traitera des informations issues de supports différents pour présenter des projets, à la suite de ceux du premier cycle (cuisine romaine, sites orientaux, exposition en bibliothèque...)

c) Projet de voyage :

Un voyage (Rome, Naples et environs, ou Sicile) pourra être proposé, en fonction du nombre d'élèves latinistes inscrits.

d) Attestation de "Latinum europaeum" en fin de Cinquième :

Il est délivré par l'Ecole après quatre ans d'étude du latin (de la Deuxième à la Cinquième), sous réserve d'une moyenne minimale de 6/10 au bulletin de fin d'année. Il n'implique aucun coût. Ce certificat est remis aux élèves latinistes en fin d'année. L'épreuve écrite remplace le dernier travail de de classe de cinquième. Un dictionnaire bilingue est autorisé. L'épreuve orale compte à cinquante pour cent, comme l'épreuve écrite, dans le résultat final.

